

Notre mission

La mission du programme de soutien consiste principalement à soutenir, informer et outiller les familles et les proches de la clientèle psychiatisée et judiciairisée.



Population cible

La population cible est exclusivement composée des familles et des proches de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale ayant des démêlés avec la justice.

Le réseau social et familial de la personne psychiatisée et judiciairisée a le potentiel de jouer un rôle très important dans la réinsertion sociale de l'individu concerné. Ce réseau peut à la fois être un excellent soutien pour la personne, ainsi qu'apporter une aide unique à l'équipe de professionnels impliqués dans la réinsertion sociale.

Objectifs pour la famille et les proches

- Créer un espace pour partager leurs expériences et leurs connaissances;
- Comprendre la maladie mentale et l'importance de son traitement;
- Reconnaître les signes précurseurs d'une désorganisation et comment y réagir;
- Comprendre la criminalité, le processus judiciaire ainsi que les différentes mesures légales et leurs limites;
- Connaître les principaux acteurs au sein de l'équipe traitante, du système judiciaire et les enjeux qui y sont reliés;
- Savoir quoi faire en situation de crise et connaître les services appropriés pour les besoins identifiés;
- Préciser le rôle de la famille et des proches dans la vie de la personne concernée.

Objectifs visés du milieu

- Offrir une ressource de soutien pour la famille et les proches, spécifiquement au niveau de la psychiatrie légale;
- Expliquer le système de santé et le système judiciaire qui demeurent bien souvent incompris par la famille et les proches;
- Utiliser la contribution maximale des familles et des proches en tant que réseau de soutien;
- «Déstigmatiser» la maladie mentale ainsi que la criminalité afin de favoriser sa compréhension et son acceptation;
- Offrir un espace où la transmission d'informations est possible dans le but d'en faire un investissement durable.

Modalités du programme

Le programme offre d'abord une approche individualisée. Par l'entremise de rencontres individuelles au préalable, nous offrons un espace à la famille ou au proche un endroit pour partager leurs expériences et leurs connaissances. Nous ciblons les besoins particuliers afin d'y répondre au sein des ateliers qui seront offerts.

À la suite des rencontres individuelles, quatre ateliers d'informations seront offerts à un petit groupe (maximum de dix personnes). Il y a la possibilité d'ajouter d'autres ateliers à la fin du programme portant sur d'autres termes en fonction des besoins des participants tels que toxicomanie et santé mentale, hébergement.

Après leur participation aux ateliers, les proches auront la possibilité, une fois par mois, de se regrouper pour poursuivre leurs discussions et réflexions en compagnie de l'animatrice. Il y a aussi la possibilité de faire venir des conférenciers, divers professionnels du milieu, afin de répondre à des besoins plus spécifiques des participants.



Les ateliers

Ateliers 1: Les troubles de santé mentale et leur traitement.

- Les divers diagnostics: les troubles de santé mentale et les troubles de personnalité.
- Le rôle du psychiatre: l'évaluation, poser le diagnostic et trouver le bon traitement.
- Les différents traitements, leurs rôles, leurs effets indésirables, l'importance du respect de la prise de la médication.



Atelier 2: La santé mentale: les facteurs de risque et de protection.

- Les étiquettes de «maladie mentale et de «délinquance» ainsi que les émotions qui y sont reliés.
- Les facteurs de risques et de protection quant à la désorganisation mentale, au passage à l'acte ainsi qu'à la délinquance.
- La victimisation en santé mentale.
- La prévention et les actions possibles.

Atelier 3: Les cadres légaux.

- Le processus judiciaire: à quelle étape les décisions quant à la santé mentale ont lieu et pourquoi?
- Les diverses mesures légales et les différents acteurs, leurs pouvoirs et leurs limites.
- Le rôle des proches au sein de ces mesures.

Atelier 4: Le rôle des différents acteurs ainsi que les ressources disponibles.

- Retour sur les différents acteurs tout au long du processus, leur rôle et leurs limites.
- Retour sur l'implication des proches et l'importance de leur rôle.
- Les diverses ressources disponibles au sein de la communauté et remise de documents de référence.
- Présentation d'autres thèmes d'ateliers possibles au besoin et des groupes de soutien à venir.

Le financement

Ce programme est offert gratuitement. Il est financé par le Centre d'hébergement l'Entre-Toit.

S.A.F.A.P

Programme de Soutien Aux Familles
et Aux Proches

offert par le

Centre d'hébergement L'ENTRE-TOIT

6177, RUE ST-JACQUES OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4B 1T7

Tel.: (514) 846-3202 #103

Courriel: SAFSP.entretoit@gmail.com

Site web: www.safap.net



S.A.F.A.P

Programme de Soutien Aux Familles
et Aux Proches

Ce programme est offert par le
Centre d'hébergement l'Entre-Toit

www.safap.net